APES

bulletin d'information

officiel de l'ASSOCIATION DES PHARMACIENS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU QUÉBEC

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec

Juin 1978, vol. 11, no 4

ÉDITORIAL

L'ÉDUCATION PERMANENTE 1977-1978

Au terme de la première année du programme d'éducation permanente de l'A.P.E.S., il m'apparaît opportun d'évaluer les résultats obtenus.

Le tableau, reproduit ci-dessous, dresse, de façon succinte, le bilan de nos quatre premières journées d'éducation permanente. Dans l'ensemble, les membres du Comité d'éducation permanente, pour l'année 1977-1978, sont satisfaits du déroulement de ces journées.

Près de cinq cents pharmaciens ont assisté à nos journées, cette participation a été plus importante que celle qui avait été escomptée. Toutefois, il a été déplorable de constater que certains confrères, qui ne s'étaient pas inscrits avant la tenue des deux premières journées, aient été refusés faute d'espace. Nous nous devons d'insister une fois de plus sur l'importance de répondre avec diligence aux invitations que l'Association vous adresse.

En outre, nous pouvons également remarquer que parmi les dix-huit conférenciers invités au cours de l'année, seulement trois d'entre eux étaient des pharmaciens. Il est bien évident que nous attacherons une attention toute particulière à ceci dans l'élaboration de nos futurs programmes.

Le questionnaire effectué auprès des membres de l'A.P.E.S. nous a révélé que ces journées ont été appréciées. Conscients de cet appui, nous avons déjà élaboré une ébauche de programmes pour l'année 1978-1979. Les villes de Québec et Montréal ont été retenues pour la tenue de journées puisque Sherbrooke n'a pas connu la même participation que ces deux premières.

Les sujets et les endroits choisis par le Comité d'éducation permanente 1978-1979, lequel se compose de Lionel Thibault, Serge Leblanc et du soussigné, sont donc les suivants:

Fin septembre, C.H. St-Sacrement: Hématologie
Fin novembre, C.H. Maisonneuve: Gastro-entérologie
Début avril, C.H. Enfant-Jésus: Neurologie
Fin mai, à déterminer: Dermatologie ou antiseptiques.

Je profite de l'occasion pour remercier de leur collaboration les membres du Comité pour l'année 1977-1978 à savoir Lise Allaire, Gonzalo Gonzalez et Jean Thibault ainsi que les pharmaciens oeuvrant dans les centres hospitaliers où se sont tenues les journées.

Un merci particulier s'adresse également à la compagnie Syntex pour sa participation financière. Nous avons été très sensibles à l'appui et à la participation des Universités à notre programme et nous souhaitons fortement que ceux-ci se renouvellent et s'intensifient au cours des années qui viennent.

Nous vous invitons à nous faire part de vos suggestions et nous vous convions en grand nombre pour la prochaine année qui sera, nous l'espérons, des plus intéressantes et des plus profitables.

Roger Leblanc, pharmacien,
vice-président,
responsable de l'Éducation permanente.

BILAN DES JOURNÉS D'ÉDUCATION PERMANENTE POUR L'ANNÉE 1977-1978

Date	Établissement/ville	Thème	Participation	Conférenciers		
				M.D.	Pharm.	Prof. Univ.
21-10-77	C.H.U.L./Ste-Foy	Le diabète	126	3	1	1
09-12-77	Institut de Cardiologie/ Montréal	La cardiologie	132	5	—	—
07-04-78	C.H. St-Vincent-de-Paul/ Sherbrooke	L'eau et les électrolytes	72	3	—	—
30-05-78	C.H. Louis Hippolyte Lafontaine/Montréal	La psychiatrie	134	4	1	—
Total			**464**	**15**	**2**	**1**

LE CONSEIL VOUS INFORME

JOURNÉES D'ORIENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite aux élections du 4 mars 1978, le nouveau conseil d'administration a tenu ses journées d'orientation les 13, 14 et 15 avril derniers.

Le conseil a fait un retour sur les actions entreprises au cours de l'année antérieure et préparé un plan de travail pour l'année qui vient.

Ce fut l'occasion pour les nouveaux venus de se mettre dans le bain et de constater l'ampleur de la tâche qui les attend.

Entre autres choses, le conseil a précisé les liens qu'il désire entretenir avec les autres organismes du milieu pharmaceutique.

Le conseil a également reformulé le mandat des différents comités et procédé à la nomination des membres de chaque comité.

Certains comités ont été abolis; ils seront remplacés au besoin par des comités «ad hoc». Ce sont les comités suivants:

— comité du stage de formation professionnelle.
— comité consultatif aux pharmaciens desservant un D.S.C.
— un comité de recrutement.
— comité des actes délégués et du personnel de soutien.

Par ailleurs, deux nouveaux comités ont été formés:

— comité sur l'informatique.
— comité des finances.

Vous trouverez d'ailleurs plus loin le mandat et la composition des comités de l'association pour l'année 1978-1979.

Comité consultatif sur la pharmacie

Ce comité consultatif au ministre des affaires sociales est présidé par monsieur J. Auguste Muckle; il est composé d'un représentant du ministre, d'un pharmacien de la R.A.M.Q., d'un représentant de l'Ordre des Pharmaciens et d'un représentant de chacune des associations pharmaceutiques (A.P.E.S., A.Q.P.P., A.P.P.S.Q., A.P.P.I.Q.).

Le comité a étudié particulièrement les 3 sujets suivants:

— surconsommation
— critères devant présider à la création éventuelle d'une régie d'état du médicament.
— critères devant présider à l'établissement d'un régime universel d'assurance médicaments.

L'association a déjà fait parvenir ses commentaires sur la surconsommation; deux comités «ad hoc» travaillent actuellement sur les deux autres sujets cités; si vous avez des commentaires, s.v.p. les adresser aux membres de ces deux comités.

Tournée du président

Le président a eu le plaisir de rencontrer les membres de chaque région au cours de son périple annuel. Sa feuille de route était la suivante:

— 9 mai: Granby
— 11 mai: Trois-Rivières
— 23 mai: Québec
— 24 mai: Chicoutimi
— 30 mai: Montréal
— 6 juin: Rouyn

Secrétaire

Mlle Manon Leduc est la nouvelle secrétaire de l'association; elle a débuté le 3 avril dernier. En votre nom, nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Donald Laberge,
Secrétaire.

COMITÉS A.P.E.S. 1978-1979

Comité de l'éducation permanente:

Mandat:
Maintenir un programme d'éducation permanente.

Membres:
Roger Leblanc
Lionel Thibault
Serge LeBlanc

Comité de formation et de planification des besoins en établissements de santé

Mandat:
Faire des recommandations sur les contenus des programmes et des besoins en effectifs pharmaceutiques en établissements de santé.

Membres:
Hélène Lambert
Dolorès Lepage-Savary
François Dubois
Jean Bérubé

Comité de relations professionnelles

Mandat:
Voir à l'application des conventions collectives et mettre en place un programme de perfectionnement professionnel.

Membres:
Hélène Lambert
Yves Courchesne
Donald Laberge

Comité de négociations

Mandat:
Voir à la négociation et à l'application des conventions collectives.

Membres:
Yves Courchesne
Roger Leblanc
Jean-Marc Roy
Guy Parent

Comité du bulletin

Mandat:
S'assurer de la publication bimestrielle du bulletin de l'association.

Membres:
Jean-Marie Boisclair
Yves Courchesne
Donald Laberge
Claire Pagé

Comité de surveillance des lois et règlements

Mandat:
Informer le conseil d'administration de tous les projets de lois et règlements concernant les affaires sociales et la pharmacie dans le but d'intervenir dans des délais raisonnables.

Membres:
Lise Allaire

Comité sur l'élaboration de normes de pratique pharmaceutique dans les C.L.S.C.

Mandat:
Établir ces normes.

Membres:
Roger Leblanc
Jean Guimond
Jean-Yves Julien

Comité sur l'informatique

Mandat:
Déterminer l'utilité de l'informatique en pharmacie d'établissements de santé.

Membres:
Hélène Meloche
Alick Torchinsky
Marc Saindon
Claudette Ste-Marie

Comité des finances

Mandat:
Établir des modalités et critères de sélections dans le but d'aller chercher d'autres sources de financement.

Membres:
Roger Leblanc
Alick Torchinsky
François Schubert

COMITÉS «AD HOC»

Comité sur les critères devant présider à l'instauration d'un régime universel d'assurance médicament

Mandat:
Établir ces critères.

Membres:
Julie Gosselin
Lise Tremblay
Hélène Lambert

Comité sur les critères devant présider à l'instauration d'une régie d'état du médicament

Mandat:
Établir ces critères.

Membres:
Guy Parent
Janet Seale
Hélène Lambert

L'INTERMÉDIAIRE

Hôtel-Dieu de Lévis

Avril 1978: Le lorazépam versus les autres benzodiazépines.

Mai 1978: Les sels de Fer.

Hôpital Général de la Région de l'Amiante

2 avril 1978: La Théophylline.

Hôpital Honoré Mercier

Avril 1978: Interaction médicamenteuse et réactions adverses aux médicaments.

Le Sanatorium Bégin (lac Etchemin)

20 mars 1978: Les tranquilisants majeurs: Effets secondaires et toxiques (première partie).

27 mars 1978: Les tranquilisants majeurs: Effets secondaires et toxiques (deuxième partie).

10 avril 1978: Règlement établissant la liste des médicaments qui peuvent être administré à certaines conditions sans ordonnance médicale, à tout patient hospitalisé.

Centre hospitalier de l'Université Laval

14 mars 1978: Rédaction d'un ordonnance (étapes à observer).

Centre Hospitalier Notre-Dame (Montréal)

Vol. 2, No 2, 1977: Une dose par jour, est-ce suffisant? (avantages et désavantages d'une dose unique par jour).

Serge LeBlanc,
Pharmacien.

N.B.: Veuillez prendre note qu'à l'avenir vos envois devront être faits à l'adresse suivante:

Secrétariat de l'A.P.E.S.
a/s Président du comité du bulletin,
3422 St-Hubert,
Montréal, Québec.
H2L 3Z7

De plus les publications qui apparaîtront dans le bulletin devront être disponibles pour ceux qui en feront la demande. Chacun sera libre de faire payer ou non pour les copies qui lui seront demandées.

Ce bulletin est l'organe officiel de l'A.P.E.S., 3422 Saint-Hubert, Montréal, Québec, H2L 3Z7. Toute correspondance doit parvenir à cette adresse au soin du Comité du bulletin.

CONNAISSEZ-VOUS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION?

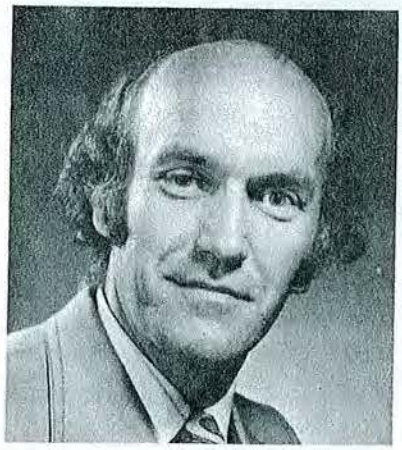

GARON, Guy
président

CURRICULUM VITAE

Lieu de naissance: St-Denis de Kamouraska.

Statut civil: Marié et père de 3 filles.

Études collégiales: Collège Ste-Anne (La Pocatière) (1952-1960).

Bacc. ès sciences (pharm.): Université Laval 1964.

Résidence en pharm. d'hôpital: Hôp. du St-Sacrement (Québec).

Certificat en pharm. d'hôp.: Université Laval 1965.

Permis d'exercice: Ordre des pharmaciens 1965.

Lieu de travail: Le Centre Hospitalier de l'Université Laval, Ste-Foy.

Loisirs: Chasse, pêche, golf, ski, conditionnement physique, etc.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

1965 à 1968: Membre du service de pharmacie de l'hôpital du St-Sacrement (Québec).

1965 à 1972: Pharmacien consultant à l'hôpital de la Miséricorde (Québec).

1968 . . .: Chef du service de pharmacie à Le Centre Hospitalier de l'Université Laval (Ste-Foy).

1968 à 1976: Secrétaire du comité de pharmacologie (C.H.U.L.).

1971 à 1972: Membre de la commission de stage en pharmacie de l'Ordre des pharmaciens.

1972 à 1976: Coordonnateur des comités de l'Association des pharmaciens des établissements de santé.

1973 à 1975: Président d'un comité M.A.S. — A.P.E.S.

1973 à 1975: Président du conseil consultatif du personnel clinique (C.H.U.L.).

1975 . . .: Membre du comité du programme de pharmacie d'hôpital (Univ. Laval).

1976 . . .: Membre du Comité d'enseignement (créé en vertu du contrat d'affiliation. C.H.U.L. — Univ. Laval.)

1976 . . .: Membre du Bureau de direction de l'École de pharmacie.

1976 . . .: Président de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (3e mandat).

POTINS ET ANNONCES

L'A.P.E.S. a une nouvelle secrétaire: Mlle Manon Leduc.

Louise Dubé, qui occupe un poste de chargé de formation clinique à la faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, partira en août pour un séjour d'études aux États-Unis en vue de l'obtention du Ph.D. en pharmacocinétique.

Naissances

Alain Lauzière de Trois-Rivières est père d'une fille.

Denys Benoit du Lac St-Jean est père d'une fille.

Feu

Le confrère Roger Leblanc a vu le feu causer de graves dommages à sa résidence.

Nominations

Richard Lamontagne occupe un poste de pharmacien à l'hôpital Douglas.

Aliette Rivard Semeniw a débuté récemment à la résidence Ste-Dorothée en remplacement de Pierre Caouette.

Congrès de l'A.Ph.A.

Quelques membres de l'exécutif ont pu rencontrer l'exécutif de l'A.S.H.P. lors du passage de l'A.Ph.A. à Montréal à la mi-mai. Les échanges ont été fructueux et la réception a été appréciée par les confrères d'outre-frontière.

DEMANDE D'EMPLOI

Pharmacienne licenciée (74-P-3571) ayant son certificat en pharmacie d'hôpital et plus de 4 ans d'expérience dans le milieu hospitalier, désire un emploi à temps plein ou pour remplacer des vacances, dans un Centre Hospitalier, de la région de Québec de préférence. Disponibilité immédiate.

S'adresser à:
Mlle Jeannine Cloutier, pharm.
1000 rue Charland, app. 6
Québec, P.Qué.
G1J 1W3
Tél.: (418) 523-1753

PLANIFICATION D'UN SERVICE DE PHARMACIE DANS UN NOUVEL HÔPITAL

Le 10 avril dernier, le premier ministre René Lévesque inaugurait officiellement la Cité de la Santé, centre hospitalier universitaire de 350 lits, situé à Laval. Enfin! pouvait dire avec satisfaction la population de la région, car ce geste mettait un terme à plusieurs années de retard et de remises en question.

Un hôpital tout nouveau, on ne voit pas ça tous les jours; être invité à participer en tant que pharmacien à cette aventure, cela représente donc un défi auquel on peut difficilement résister, mais aussi une chance extraordinaire: celle de pouvoir oeuvrer dans un milieu où traditions et habitudes ne sont pas incrustées dans les murs depuis des années sinon des siècles! Brièvement, c'est cette expérience que je voudrais raconter ici; par la même occasion, peut-être cela constituera-t-il une réponse aux confrères qui me demandaient «ce que je pouvais bien fabriquer dans un hôpital sans patients».

Objectifs de la Cité de la Santé

Disons tout de suite que la Cité se caractérise par des objectifs un peu différents de ceux de la plupart des autres hôpitaux. Le bénéficiaire y est considéré, non seulement comme porteur d'une ou plusieurs pathologies, mais aussi comme membre d'une communauté qu'il s'agit de maintenir en santé. D'où l'importance donnée à la prévention, d'une part, qui doit constamment co-réagir avec l'aspect curatif, et à la multidisciplinarité, d'autre part, car l'être humain a, outre des besoins médicaux, des besoins financiers, sociaux, affectifs, etc. que seule une équipe complète peut traiter. Les tendances actuelles de la pratique de la pharmacie hospitalière s'intègrent admirablement dans un tel contexte.

Planification du service de pharmacie

L'idéal aurait été évidemment de pouvoir participer à l'établissement des plans mêmes du service de pharmacie; malheureusement, je n'ai pas eu cette possibilité, puisqu'à mon arrivée à la Cité, au printemps 1977, la construction en était déjà terminée; quelques pièces de mobilier, prévues par les architectes, étaient aussi en place à la pharmacie. À partir de là cependant, tout était à faire: il n'y avait pas de budget, pas de systèmes, pas de procédures, aucune formule; nous n'étions même pas sûrs du type de patients que nous recevrions et de la date d'ouverture. Installé dans des locaux temporaires, avec un équipement de fortune hérité du C.O.J.O., il fallait planifier en tenant compte dans chaque cas de 3 ou 4 éventualités.

Détermination des objectifs

La première étape fut de déterminer des objectifs pour le service de pharmacie, lesquels devaient évidemment s'intégrer dans les objectifs du centre hospitalier. Après multiples discussions, deux types d'objectifs principaux parurent souhaitables: premièrement, établir un système de distribution de médicaments qui intègre les techniques les plus récentes, telles l'uni-dose, la centralisation des additions aux solutés I.V., l'informatique; deuxièmement, incorporer des fonctions cliniques dans les tâches courantes des pharmaciens du service. Dans mon esprit, ce dernier point, primordial sur le plan professionnel, devait être considéré en priorité. Cependant l'administration de la Cité ayant accepté nos objectifs au complet, il n'y eut pas à faire de choix entre objectifs professionnels et techniques.

Préparation des budgets

Bien à contre-coeur, il a fallu ensuite se pencher sur les vulgaires questions financières; j'y étais poussé d'ailleurs de deux côtés: par la direction, qui voulait savoir combien la réalisation de nos objectifs allait coûter, et par les chefs de services médicaux, infirmiers et autres qui se préparaient à manger le gâteau en ne nous laissant que les miettes.

Le premier budget, de loin le plus important, est bien sûr le budget personnel. Plusieurs versions s'avérèrent nécessaires pour tenir compte de la présence ou de l'absence de certaines options. Après approbation par le directeur, ce budget doit ensuite recevoir le feu vert du comité de régie, du conseil d'administration et finalement du M.A.S. Comme ce dernier approuve un nombre global de postes, il va sans dire qu'un poste de plus à la pharmacie signifie un poste de moins ailleurs, et vice-versa. Cela se traduit par un joli jeu de massacre où chacun poignarde chaleureusement dans le dos de son voisin.

Le budget équipement constitue un autre type de problèmes. Il faut dire ici que le C.R.S.S.S. doit approuver ce budget article par article, en tenant compte des normes du M.A.S. et des souhaits du gouvernement d'Ottawa qui paie 50% de la facture (comme ministres et députés fédéraux l'ont rappelé à plusieurs reprises). Ce qui fait qu'un budget finalisé en avril 1977, pour lesquels des appels d'offres furent lancés en mai de la même année, a été approuvé en janvier 1978 après s'être promené de Montréal à Québec et retour.

La participation à l'établissement des budgets équipements a été pour moi l'occasion de deux constatations fondamentales que j'ai l'intention d'inscrire en lettres d'or au-dessus de ma cheminée:

1. Le budget équipement du service de pharmacie représente des «pinottes» comparé à celui de la majorité des autres services de l'hôpital, en particulier laboratoires, radiologie, etc.
2. Il n'y a aucune raison pour que cette situation continue; si on accepte d'équiper d'autres services à coup d'appareils de $25,000 ou $50,000, il doit être possible d'obtenir pour la pharmacie des montants comparables pour de l'équipement adéquat. Tant que nous ne saurons pas convaincre nos administrateurs de cette nécessité, nous continuerons à pratiquer la pharmacie comme en 1950, alors que le reste de l'hôpital est en 1978!

Une fois complétés les budgets mobiliers, instrumentation et médicaments qui représentent relativement peu de problèmes, vient le temps des appels d'offres, des études de soumissions, des commandes de matériel. Et lorsqu'on croit tous les morceaux du «puzzle» bien en place, on s'avise que tel article a été oublié, que tel fournisseur a fait faillite, que tel appareil arrivera avec trois mois de retard!

Parallèlement, se poursuivent la formation des comités: comité de pharmacologie, pour l'établissement du formulaire thérapeutique et des procédures de prescription, comité pharmacie — soins infirmiers pour établir les mécanismes de distribution des médicaments, etc. De façon générale, chaque participant apporte au comité sa façon de voir les choses et l'expérience acquise dans son milieu de travail antérieur. Bref, il faut convaincre les gens, un par un, de l'efficacité des projets préconisés par la pharmacie.

Il ne faut pas oublier non plus tout le processus de sélection du personnel à préparer, tâche particulièrement importante quand il s'agit de recruter, non pas une personne, mais toute une équipe en même temps. Vont de pair l'établissement des descriptions de fonctions, les entrevues de sélection, les protocoles d'entraînement, les manuels de procédures.

À noter que pour assurer la présence d'un pharmacien 84 heures/semaine, il a fallu recourir à l'horaire comprimé (10 heures/jour) pour les pharmaciens. À court terme, cette solution s'avère pratique et efficace.

Ces opérations terminées (ou en voie d'achèvement), le service de pharmacie était prêt à servir les premiers patients au début avril. Je me dois d'ajouter que sans la collaboration des pharmaciens (Alain Dubé, Jocelyne Grenier, en poste depuis octobre 1977, et Jacques Delorme, avec nous depuis quelques semaines), sans la collaboration de tout le personnel, il aurait été impossible d'arriver à temps. Qu'on songe par exemple, que nous avons monté un dossier complet sur chacune des classes pharmacologiques du formulaire; que nous avons, en deux semaines, commandé, reçu, vérifié plus de 1,000 produits d'une soixantaine de fournisseurs, après avoir réalisé une codification complète pour fin informatique; que tous nos comprimés et capsules ont été reconditionnés en uni-doses (plus de 75,000 unités), sans parler du centre d'information à organiser, des rapports à préparer, etc.

Ce que sera en définitive la Cité de la Santé, ce que sera son service de pharmacie, il est encore trop tôt pour le dire. Pour en faire ce que nous voulons, toute l'équipe a mis beaucoup de travail et y met beaucoup d'espoir. Si la réussite ne couronne pas nos efforts, ce ne sera pas faute d'avoir essayé.

Pierre Ducharme, pharmacien
Chef du Service de Pharmacie.

Note: Louise Chicoine, du Centre Hospitalier Notre-Dame de Montréal, se joindra le 10 juillet à l'équipe des pharmaciens de la Cité de la Santé.